



□ Place Maurice Audin - 75005 Paris

Maurice Audin

Le 21 juin 1957 disparaît Maurice Audin

Mort sous la torture

Le 21 juin 1957, Maurice Audin, jeune professeur de mathématiques, membre du PCA, arrêté à son domicile à Alger par les parachutistes français, meurt sous la torture.



Maurice Audin avec sa femme

Une place Maurice Audin, du nom de ce martyr de la guerre d'indépendance algérienne assassiné en 1957, par les parachutistes français, a été officiellement inaugurée le 26 mai 2004 dans la capitale française. Une action par laquelle le conseil de Paris devance la justice, qui considère toujours que le jeune mathématicien n'a pas été assassiné. La justice, malgré les éléments troublants qui ont accompagné sa disparition et malgré les nouveaux éléments apparus depuis 1967, considère toujours que Maurice Audin a disparu après s'être évadé. Comme l'armée l'a toujours prétendu. Mais l'historien Pierre Vidal-Naquet, présent lors de l'inauguration, a tenu à clarifier les choses. Dès 1958, il avait déjà tenté de rétablir la vérité à travers un livre intitulé « L'Affaire Audin ». Il a réaffirmé que « Maurice Audin a été assassiné le 21 juin, entre les mains des officiers paras qui l'ont arrêté le 11 ». En qualité d'historien, il a rappelé que cet événement s'était produit « en pleine bataille d'Alger », dans une situation de violence extrême. Mais, a-t-il précisé, « c'est justement en période de crise que se mesure le respect des Droits de l'Homme proclamés en 1789 ». « La République », regrette Pierre Vidal Naquet, « n'a pas reconnu l'assassinat de Maurice Audin ». Lorsqu'ils viennent chercher Maurice Audin à son domicile, le 11 juin 1957, les officiers

français assurent à sa femme qu'elle le reverra bientôt. Pendant quatre jours, elle est séquestrée avec ses trois enfants dans son appartement, transformé en souricière. C'est ainsi qu'Henri Alleg, le directeur du quotidien interdit Alger Républicain, sera arrêté le 12 juin alors qu'il rendait visite à son ami. Les seules informations dont Josette Audin dispose alors sur son mari, rassurantes, lui proviennent de ses gardiens. Libre de ses mouvements le 15 juin au soir, elle ne parvient pas à obtenir des informations dignes de foi de la part des autorités. Le 25 juin, elle prend lecture d'un « rapport sur l'évasion du détenu Audin ». Elle n'y accorde aucun crédit, malgré les nombreuses confirmations des autorités militaires. La plainte en homicide contre X qu'elle dépose auprès du doyen des juges d'instruction d'Alger n'obtiendra aucune suite. De même que celle qu'elle a déposée le 9 mai 2001, en France, six jours après la parution du livre du général tortionnaire Aussaresses. Quant au principal suspect, le lieutenant Charbonnier, il « a continué sa carrière dans l'armée. Il est même mort avec la légion d'Honneur... Je dis bien Honneur », s'indigne Pierre Vidal Naquet. Mais si « l'affaire s'est terminée sur un non-lieu, grâce à vous », ajoute l'historien en s'adressant à la foule, « l'affaire Audin n'est pas morte ».